AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-7-66 525914

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

Bulletin n° 70 - JUILLET 1966 — 4 JUILLET 1966

VIGNE

MILDIOU : Une période de mauvais temps étant prévue du 7 au 14 Juillet, un traitement généralisé sur l'ensemble du vignoble est recommandé en vue d'éviter toute attaque de Rot brun toujours possible.

Poursuivre le rognage soigneusement, au fur et à mesure du développement des pousses secondaires.

COCHYLIS - EUDEMIS : Le deuxième vol s'annonce important dans la plupart des climats (prédominance de Cochylis).

Ajouter à la bouillie ci-dessus un produit à base de Carbaryl (Sevin) ou à base d'esters phosphoriques.

OIDIUM : Ajouter un soufre micronisé mouillable à la bouillie insecticide et anti-mildiou.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE : Les températures actuelles favorisent la ponte des papillons ; surveiller attentivement les vergers. L'application d'un traitement insecticide est vivement conseillée si des pénétrations sont constatées.

POMME DE TERRE

MILDIOU : Depuis le 21 Juin, date de diffusion du dernier avis de traitement, des pluies relativement importantes se sont abattues dans certains secteurs, notamment dans l'Est du département de la Haute-Saône, Territoire-de-Belfort, Haut-Doubs. Le mildiou a fait son apparition fin Juin. Une nouvelle protection s'avère alors nécessaire dans les meilleurs délais en toutes régions, une nouvelle période pluvieuse étant à craindre entre le 7 et le 14 Juillet.

Rappelons que d'une façon générale, après des pluies de 25 à 30 mm, le traitement fongicide précédent ne protège plus guère et doit être renouvelé si les conditions climatiques sont favorables au développement du mildiou (pluies ; état hygrométrique élevé ; brouillards nocturnes persistants).

Naturellement, cet avis ne concerne pas les cultures de variétés précoces en cours d'arrachage.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Effectuer un traitement de préférence avec un produit à base d'ester phosphorique.

SEPTORIOSE DU CELERI : On assiste cette année à une extension précoce de la maladie. Il est donc conseillé de renouveler soigneusement les traitements tous les 10 jours.

ALTERNARIA DE LA CAROTTE : Certaines cultures présentent des fanes desséchées, il s'agit d'une attaque d'alternaria, maladie qui peut être combattue préventivement par des pulvérisations pneumatiques à base de Manèbe, de Mancozèbe ou du mélange Manèbe-Carbatène.

MILDIOU DE LA TOMATE : Renouveler le traitement.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P148